



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 29
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 6
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.088/B

OBJET : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AU FINANCEMENT, A L'USAGE ET A L'ENTRETIEN DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES SITUÉS PLACE GAMBETTA A BRUNOY

SEANCE DU 22/09/2026

LE MARDI VINGT-DEUX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H05, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER,	Monsieur Nicolas DOHIN,	Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER,	Monsieur Eric ADAM,	Madame Nathalie ALCARAZ,
Monsieur Dominique SERGI,	Monsieur Timotée DAVIOT,	Monsieur Guillaume PEYTAVIN,
Madame Elisabeth FALOU,	Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,	Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Eric BASSET,	Monsieur Dominique EBLÉ,	Monsieur Serafino SERRAVALLE,
Madame Stéphanie AUFRAY,	Madame Catherine CHABOSSON,	Madame Atidel MEHANNECHE,
Madame Laure MARTELLA MALRIEU,	Monsieur Johnny PALMA,	Monsieur Nicolas COURTOT,
Madame Lydia GAUGIN,	Madame Nelly OBAMBI,	Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI,
Madame Francine BOBOT,	Monsieur Jérôme RITTLING,	Madame Fabienne MEURICE,
Madame Audrey LEPAGE,	Madame Myriam MONDON	

POUVOIRS :

Madame Valérie RAGOT a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER,
Madame Nathalie DO HUU a donné pouvoir à Monsieur Jérôme MEUNIER,
Madame Sylvia CAMEIRA a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Madame Claudine ROSSIGNOL a donné pouvoir à Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jean-Michel MATHY a donné pouvoir à Monsieur Jérôme RITTLING,
Monsieur David FÉROT a donné pouvoir à Madame Audrey LEPAGE

SEANCE DU 22/09/2026

OBJET : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AU FINANCEMENT, A L'USAGE ET A L'ENTRETIEN DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES SITUÉS PLACE GAMBETTA A BRUNOY

Le Conseil municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment les dispositions du 1° de l'article L. 2125-1,

VU les statuts du SIVOM,

CONSIDERANT la délivrance du permis de construire N° PC 911142510004 déposé le 31 mars 2025 et obtenue le 22 août 2025,

CONSIDERANT le programme immobilier de 63 logements et 4 locaux commerciaux développé sur la place Gambetta à Brunoy par la société KAUFMAN AND BROAD HOMES,

CONSIDERANT la nécessité d'implanter 5 bornes d'apport volontaire enterrées (ordures ménagères, verres, emballage/papier recyclable) sur le territoire de la ville de Brunoy,

CONSIDERANT que l'entretien et l'exploitation des équipements seront assurés par le SIVOM,

Sa Commission Cadre de vie - Aménagement durable entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de la convention tripartite annexée à la présente.

SEANCE DU 22/09/2026

OBJET : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AU FINANCEMENT, A L'USAGE ET A L'ENTRETIEN DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES SITUES PLACE GAMBETTA A BRUNOY

ARTICLE 2 : AUTORISE M. le Maire à signer la présente convention et tout document s'y rapportant.

ARTICLE 3 : PRECISE que l'occupation du domaine public est délivrée à titre gratuit conformément aux dispositions du 1° de l'article L. 2125-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 23/09/2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 25/09/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.088/B

Objet de l'acte : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AU FINANCEMENT, A L'USAGE ET A L'ENTRETIEN DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES SITUES PLACE GAMBETTA A BRUNOY

Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine / 5 - Autres actes de gestion du domaine public

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260922-BRU_DE_26127_1-DE

Date de l'acte : 22/09/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_26127_1

Date de réception en Préfecture : 24 septembre 2026